

CONSTRUCTION DU QUARTIER RÉSIDENTIEL « DOMAINE GRAND AIR » À WAMBRECHIES (59)

DES LOGEMENTS ÉVOLUTIFS EN BÉTON CELLULAIRE CONFORMES À LA RT 2012



Dans la métropole lilloise, Wambrechies (59) a lancé un vaste programme de logements avec la création d'un nouveau quartier résidentiel, le Domaine Grand Air. La livraison des premiers logements a commencé à la fin de l'année 2018 et les derniers logements seront livrés courant 2020.

Afin d'être conformes aux normes RT 2012, 108 logements de ce programme ont été construits en blocs de béton cellulaire.

Au cœur d'un parc paysager d'exception de 5 hectares, ce programme immobilier d'envergure de 250 logements collectifs et individuels en R+2 et R+3, avec des appartements (2 à 4 pièces), des maisons de ville (4 et 5 pièces) dotés de jardins privatifs, des lots libres, et un parc public, joue la carte de la mixité sociale.

Alliant grand confort et dépenses énergétiques faibles, le programme Domaine Grand Air, conforme à la RT 2012, propose des logements évolutifs, comme le prévoit la loi du Plan Logement. Les appartements ont tous des extérieurs et les combles des maisons de ville peuvent être aménagés. Les maîtres d'ouvrage, le promoteur Nacarat et le groupe SIA Escout Habitat, sont à l'origine du projet, mis en place en partenariat avec la ville de Wambrechies.

Le béton cellulaire, une solution performante, économique et pérenne

Le choix du béton cellulaire pour les murs des façades d'une partie des logements a permis de répondre à l'objectif de performance thermique, la RT 2012 certification THPE, soit Cep -20%, pour les logements locatifs et RT 2012 pour ceux en accession.

SIA Escout Habitat a missionné le cabinet Cochet Dehaene, économiste, maître d'œuvre et OPC, et l'agence Concept Archi, pour la conception des 108 logements : 77 logements collectifs locatifs, 6 logements individuels locatifs et 25 logements individuels en accession.

Le cabinet Cochet Dehaene a prescrit le béton cellulaire M211* pour ses qualités. **C'est un matériau qui permet une optimisation de la surface habitable, contribue à réduire la facture énergétique des logements et les coûts de construction. En effet, en utilisant les blocs M211* d'une hauteur de 30 cm, la pose et le collage sont plus efficaces, économiques et rapides à mettre en œuvre.** Par ailleurs, le cabinet a privilégié un industriel local pour fournir le béton cellulaire de l'usine de Saint-Saulve.

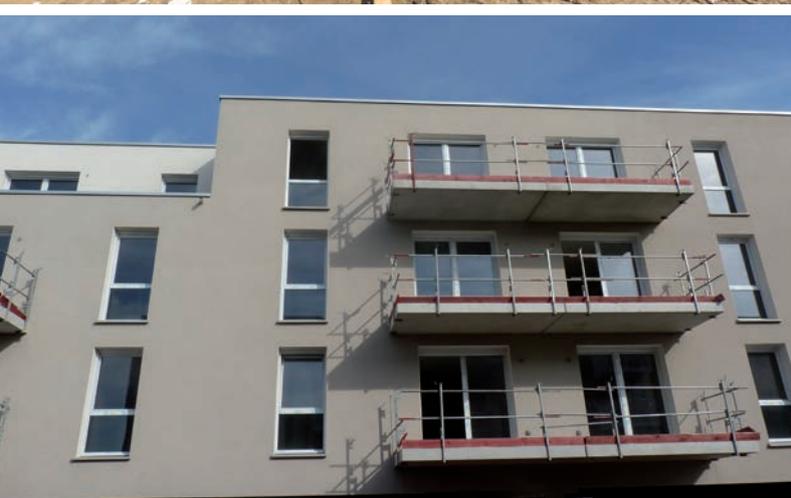
L'agence Concept Archi de Guillaume Christiaens, Architecte associé, travaille régulièrement avec les promoteurs et les bailleurs sociaux car elle intègre les techniques récentes afin que ses constructions soient durables et respectueuses de l'environnement, et l'utilisation du béton cellulaire correspond pleinement à sa démarche architecturale.

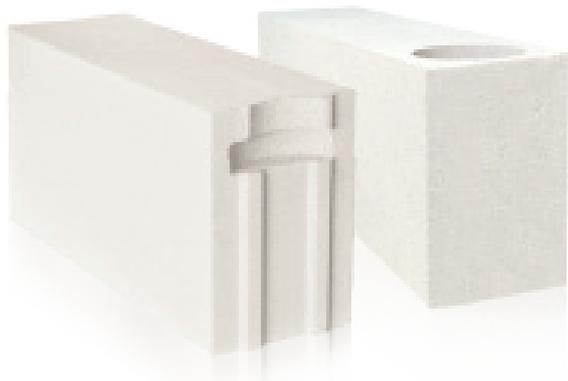
Guillaume Christiaens justifie son choix du béton cellulaire : « *En tant qu'architecte, j'apprécie particulièrement la flexibilité et la modularité du produit, qui permet une totale liberté de conception* ».

Au total ce sont près de 30 000 m² de blocs de béton cellulaire M211*, en épaisseur 20 cm et 25 cm et hauteur 30 cm, qui ont été nécessaires pour ce programme.

Une maîtrise des consommations d'énergie

Chaque logement bénéficie d'une orientation réfléchie et optimisée en symbiose avec son environnement. La labellisation RT 2012 garantit que les constructions bénéficient d'une parfaite maîtrise des consommations énergétiques.





L'énergie des maisons du quartier résidentiel est produite par des panneaux photovoltaïques en toiture. En complément du réseau ERDF, ces panneaux fournissent l'électricité destinée à alimenter les appareils électriques (VMC, électroménager, chaudière,...).

Un soin particulier a également été apporté au choix des matériaux pour tous les logements, individuels et collectifs. Pour être conformes aux normes RT 2012 et hautes performances énergétiques, **les logements disposent de murs porteurs en béton cellulaire M211*** avec une finition extérieure en panneaux de brique Vandersanden.

AVANTAGES DU BÉTON CELLULAIRE :

- Isolation thermique optimale et pérenne.
- Confort d'été élevé, car tout au long de l'année, la température est constante à l'intérieur, quelles que soient les écarts de température à l'extérieur.
- L'étanchéité à l'air optimale.
- Suppression des ponts thermiques.

Par ailleurs, les blocs de béton cellulaire sont sûrs, puisqu'ils sont incombustibles et coupe-feu, et ils favorisent une meilleure qualité de l'air car ils sont 100 % minéral.

LE PROJET

Lieu : Wambrechies (59)
 Nombre de logements : 250
 Type de bâtiment : maison individuelle et appartement
 Maître d'ouvrage : promoteur Nacarat et groupe SIA Escout Habitat
 Architecte : Concept Archi
 Economiste : cabinet Cochet Dehaene
 Entreprise gros œuvre : Demathieu et Bard
 Types de projet : Construction neuve
 Blocs utilisés : M211 e = 20 et 25 (Mvn 450)
 Date de livraison : courant 2020

* À partir du 2^{ème} trimestre 2020, le bloc M211 se retrouvera sous la dénomination YTONG COMPACT XL dans la gamme XELLA.

| | M211 25 MVn450 | M211 20 MVn450 |
|--|----------------------|----------------------|
|--|----------------------|----------------------|

DIMENSIONS

| | | |
|----------------|------|------|
| Longueur (cm) | 62,5 | 62,5 |
| Épaisseur (cm) | 25 | 20 |
| Hauteur (cm) | 30 | 30 |

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | | |
|--|---------|---------|
| Classe de densité (kg/m ³) | MVn450 | MVn450 |
| Min./max. poids sec (kg/m ³) | 425-475 | 425-475 |
| Résistance à la comp. car. R _{cn} (N/mm ²) | 4 | 4 |
| Conductivité thermique λ (W/mK) | 0,11 | 0,11 |
| Résistance thermique R (m ² K/W) sans R _i et R _e | 2,27 | 1,82 |
| Résistance thermique R (m ² K/W) incl. R _i et R _e | 2,44 | 1,99 |
| Résistance au feu E.I. (min.) | 240 | 240 |

Retrouvez les informations et les visuels Xella sur www.primavera.fr

Rubrique Espace presse ou disponibles sur simple demande
 au 01 55 21 63 85 - E-mail : primavera@primavera.fr

XELLA FRANCE

ZA le Pré Châtelain - Saint-Savin
 38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
www.xella.fr

Service Presse PRIMAVERA

Claudia VAUDOIS - Sylvain AUDIGOU
 55, rue de Paris - 92110 Clichy
 Tél. : 01 55 21 63 85
 E-mail : primavera@primavera.fr - www.primavera.fr